





Label Régional Mixte... L'évidence

estlé a bâti son succès et sa culture d'entreprise sur une forte diversité culturelle. L'Agence de La Réunion en est un exemple flagrant...

Depuis quelques années déjà la mixité, ne se pose plus en question.

C'est une évidence!

L'Agence est composée, en nombre égal d'hommes et de femmes, venant de divers horizons, de différentes cultures et occupant des postes aussi bien d'encadrement que de maîtrise.

C'est pour toutes ces raisons, que l'évidence nous est apparue de « concourir » pour le Label Régional Mixité,

délivré par la Chambre de Métiers, en collaboration avec le service Délégation Régionale aux droits des Femmes et à l'Egalité de la Préfecture de La Réunion et également à l'Association CHANCEGAL.

Ce label est obtenu pour une durée de trois ans, au cours desquels des « contrôles » sont effectués, par les Institutions citées ci-dessus, afin de savoir si l'entreprise respecte ses engagements d'intégration, d'accompagnement, de lutte contre les stéréotypes de genre, attitudes sexistes et si elle impulse une dynamique pour améliorer les conditions de travail et de vie de chacune et chacun, etc.

Le 9 mars 2009, Nestlé Réunion, a été la première entreprise privée du département à obtenir le Label Régional Mixité.

Plus motivée que jamais, toute l'équipe continue de s'investir au quotidien dans cette démarche d'égalité, de mixité.

2



Éditorial

CHER (E) CAMARADE



omme pour Noël, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2010. Cette année sera, à n'en pas douter, intense. Intense par les luttes à venir : la crise est devant nous et les salariés sont en train de la payer durement. L'ARAST en est un des exemples les plus marquants ainsi que le BTP. Malheureusement, Auto Moto suivra... Nous devons être à la hauteur de ce qu'attendent de nous les salariés. L'initiative de la FD BTP de créer un syndicat des licenciés doit recueillir toute notre attention et notre solidarité. Elle donne corps à notre revendication de « cellule de crise ».

Intense par les enjeux qui nous attendent et dont la question de la représentativité n'est pas des moindres (elle se prépare depuis le 21.08.08 !!). Et sur ce point, la question des adhésions doit nous préoccuper au plus haut point.

Intense par la préparation de notre 11e congrès qui avance à grand pas et nous oblige à travailler « non stop » pendant les vacances.

L'année 2010 appelle responsabilité et combativité. Je te la souhaite bonne et heureuse pour toi et tes proches. Je la souhaite de luttes et de solidarité pour les salariés et la CGTR.

Fraternellement IVAN HOAREAU





ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CESR DU 3 JUILLET 2009

es organisations syndicales membres du COSPAR (CFDT, CFTC, UNSA, FSU, USS, CGTR) ont refusé de participer aux EGOM tout en se prononçant pour une expression de leur part compte tenu de la gravité de la crise qui ne fait que commencer.

Les EGOM ont été préparés d'en haut, de Paris, indépendamment des temporalités (court, moyen et long terme), dans la précipitation (les réunionnais sont appelés à réagir sur le tempo présidentiel qui n'est pas le notre), sans concertation sur la définition de la volonté politique et des modalités de son organisation. Toutes ces critiques ont été, d'ailleurs, reprises dans l'introduction du CESR et ont rendu difficiles la construction de cohérence et de sens. Cette proposition d'EGOM issue de la crise antillaise a été imposée à notre réalité alors qu'il y a un Outre Mer et aussi des Outre Mers.

Dans la négociation de l'Accord



27, rue Gabriel de Kerveguen - BP 4 97409 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9 Tél.: 0262 29 62 62 - Fax : 0262 29 62 95 e-mail : stm@transports-cheung.fr



LES EGDM POSITION DE LA CFTC, CFDT, UNSA, CGTR

Régional Interprofessionnel (ARI), l'application de l'accord Bino a été imposée alors qu'il pose plus de problèmes qu'il n'en résout tant au regard de la justice sociale, de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de leurs territoires, que de la place et du rôle des pouvoirs publics. Le « Principe d'un accord salarial réunionnais » proposé par les syndicats a été rejeté par le gouvernement se réfugiant derrière une argutie juridique. Les EGOM « exercice de libre discussion et de décision locale » prenait du plomb dans l'aile.

Dans ces conditions, le risque que les EGOM soit manœuvre dilatoire pour calmer le jeu ne ferait qu'envenimer la situation et augmenter les frustrations sociales. Jouer le long terme pour diluer le court terme serait dangereux pour l'équilibre social.

Cependant, les syndicats ont des choses à dire et à faire sur la nature de la crise sociale et politique et sur les solutions à la sortie par le haut.

L'expérience du COSPAR a bien été la manifestation de ce qui ne va pas. Bien des propositions relevant de l'Urgence Sociale n'ont trouvé réponse. Et doivent donc être reposées.

Les négociations sur l'ARI ont montré qu'une très grande majorité du patronat est peu encline à prendre sa part de responsabilités dans la survenance de la « politique sociale de l'Etat » à laquelle il nous renvoie pour se défausser.

Faire supporter la crise par les salariés, qui n'y sont pour rien, n'est pas une image mais une réalité qui s'installe au fur et à mesure de son avancée, bien loin des notions de responsabilités partagées.

La crise profonde actuelle risque d'être longue.

Nous sommes, quelque part, à un carrefour de problèmes non résolus qui demandent audience aujourd'hui.

Le CESR a été saisi par le Conseil régional sur les EGOM et, dans l'état actuel des choses, a travaillé à y répondre.

Le CESR qui, lui-même en tant que tel ne participe pas aux EGOM, a d'une part émis de sérieuses critiques quant aux conditions de leurs mises en œuvres et d'autre part a compilé l'ensemble de ce qui a pu être dit et décidé en son sein. Et ce travail, en soi, est un élément positif.

Nos représentants ont toujours participé aux travaux du CESR et ont continué à y participer ces derniers mois. Ils sont allés au bout de la concertation et de l'échange sur le travail de mise en cohérence et en perspective. Nous assumons notre participation à la rédaction des documents.

C'est pour cela que nous émettons un vote globalement positif sur les documents soumis à l'assemblée d'aujourd'hui. En effet, il y a toujours matière à débat sur un certain nombre d'items mais, dans les conditions dans lesquelles se sont déroulés nos travaux et compte tenu des critiques émises par le CESR, les documents d'aujourd'hui recueillent notre vote positif.



SOLIDARITÉ OUTRES-MERS

a crise dans les Outres Mers, qui se manifeste avec l'acuité que l'on sait aux Antilles, et d'une façon générale aux Antilles, témoigne d'une crise sociale et d'une crise politique.

La crise sociale était prévisible. La baisse du pouvoir d'achat consécutivement a une hausse vertigineuse et accélérée des prix (par rapport à la métropole), conjugué avec la baisse des salaires, des revenus et des minima sociaux abouti à une situation extrêmement difficile pour une très grande majorité de nos compatriotes.

L'aveuglement idéologique de ce

rivons à un moment où, peut être, la départementalisation a "donné" ce qu'elle avait à "donner" et aujourd'hui il nous faut inventer un autre paradigme de développement, une autre politique de développement.

C'est la fin d'une politique faite d'exonérations, de défiscalisation à tout va, sur fond de médiatisation forcené sur le dynamisme de l'économie réunionnaise avec un taux de croissance de 5 %.

Cette politique n'a pas créée d'emploi, le patronat lui-même en rabat aujourd'hui sur ses prétentions et ne parle plus que de maintien de l'emploi.

s'agit donc de bien en prendre en compte ses deux dimensions de la crise, une crise sociale mais aussi une crise politique.

Ce qui se passe à la Martinique, à la Guadeloupe, en Guyane et à la Réunion, procède d'une même problématique. D'une problématique commune, parce que ceux sont les mêmes politiques qui produisent les mêmes effets.

Cependant cette problématique commune se pose dans des outres mers et non pas un outre mer. La Guadeloupe n'est pas la Martinique, la Martinique n'est pas la Réunion, et ainsi de suite.

Les spécificités de chacune des îles restent, à bien des égards, pertinentes : transition démographique, la marge de la région Réunion en matière d'Octroi de Mer n'est pas celle de la Guadeloupe, tradition des luttes syndicales pas tout à fait la même.

Ils s'agit donc pour nous de ne pas enfermer le débat dans l'antériorité (qui a commencé) ou dans le mimétisme (fixant l'objectif de manifestants ou les modalités d'action par rapport aux Antilles.)

C'est dans ce contexte qu'est né le Collectif des Organisations Syndicales, Politiques et Associatives de la Réunion, le COSPAR. Une situation pas courante pour des organisations syndicales. Comment défendre les revendications des salariés et s'inscrire dans le projet de société.

Comment défendre les revendications, rester sur notre terrain revendicatif, être plus que jamais syndical; et en même temps amener nos organisations à se prononcer sur la nécessaire définition d'une autre politique de développement.

Ce qui revient à l'articulation du court, du moyen, et du long terme. La question du court, \rightarrow



gouvernement, qui ne veut pas parler de la question salariale, s'appuyant sur l'intransigeance d'un patronat arrogant crée aujourd'hui les conditions de la situation que l'on connaît.

Oui, la crise sociale est là ! Elle était prévisible, l'aveuglement idéologique a empêché de la voir venir.

C'est aussi une crise politique, dans la mesure où, nous arrivons au bout d'un processus. Nous arDe plus ces politiques d'exonérations et de défiscalisation tous azimuts ont entraîné une atomisation du tissu économique, un écrasement de la masse salariale, un abaissement des qualifications, bref ont tourné le dos à la structuration de nos branches et filières.

Il n'est pas courant de voir les quatre évêques des DOM se positionner sur des questions d'ordre statutaire et institutionnel. Il



moyen et long terme, doit être abordé avec lucidité et responsabilité. Il faut éteindre le feu dans la chambre avant de conforter la maison, il y a urgence sociale et donc nécessaire immédiateté des réponses sur ce point.

> Eh oui! C'est dans la mesure où l'urgence sociale aura été satisfaite, que nous pourrions d'autant mieux nous pencher sur les questions du long terme renvoyant à la problématique du développement. Comme' i di « goni vide i tien pad 'bout' » : on ne pourra pas parler du projet de société si on n'a pas le ventre plein.

> Les salariés ne veulent pas payer la crise, une crise dont ils ne sont pas responsables, or, tout laisse entendre que ce gouvernement et le patronat comptent profiter de la crise pour écraser encore les conditions du salariat.

menuiseries - fermetures - cloisons Menniseries Fermetures 12, rue Lislet Geoffroy Z.I du Chaudron - 97490 SAINTE CLOTILDE Tél. 0262 92 55 90 - Fax : 0262 95 55 91



Il en est ainsi de la position du patronat réunionnais lors des discutions sur la LODEOM où, la CGTR l'avait dit en son temps, un lobbying indécent était pratiqué. Indécent dans la mesure où, la situation de crise à la Réunion demande une solidarité partagée donc y compris du patronat et du MEDEF. Ce positionnement patronal fait d'égoïsme et de corporatisme, nous l'avons revu lors du débat sur la fiscalité régionale (octroi de mer).





Un patronat fermé a toute solidarité : pas question de prendre quoi que ce soit dans ses poches, un patronat fondamentalement irresponsable au regard des nécessités de développement de notre pays.

Les salariés ne peuvent pas payer une crise dont ils ne sont pas responsables.

La situation est grave, il nous faut, CGTR, être à la mesure de notre responsabilité.

Des responsabilités qui ont accru avec les résultats de la CGTR aux élections du 6 novembre 2008 de la Fonction Publique Territoriale et prud'homales du 3 décembre 2008.

La CGTR y a connu deux grandes victoires et son capital de confiance grandit.

La responsabilité de notre organi-

sation est de traduire cet élan électoral en organisation capable de répondre aux besoins des salariés.

Et nous ne pouvons accepter les propositions de M. FILLON sur l'appel à la responsabilité des Guadeloupéens. Le revenu disponible brut à la Réunion est de moins de 60 % de ce qu'il est en France et la dépense publique de l'Etat par habitant est de moins de 60 % de ce qu'elle est en France.

La question salariale, nous l'avons dit, est incontournable, c'est pour ne l'avoir pas pris en compte que nous arrivons aujourd'hui à cette situation.

La question salariale structure les sociétés, mêmes celles qui connaissent un chômage durable et massif.



CONFÉRENCE DE PRESSE DU 14 SEPTEMBRE 2009

1-SITUATION SOCIALE

1-1→La crise va durer, les perspectives de rebond de l'économie se situeraient au second trimestre 2010 (et encore, rien n'est sûr!). Tous les indicateurs (IEDOM, enquêtes auprès des entreprises, le quotidien des OS...) virent au rouge.

Les licenciements s'annoncent nombreux.

Après avoir tapé dans l'intérim et les CDD, c'est les CDI qui sont menacés. Déjà 5 000 dans le BTP et une prévision en fin d'année de 8 000/9 000.

Déjà, 600 dans le secteur auto (6 000 salariés) sans compter intérim et le pire et à venir en 2010. 3/5 entreprises envisagent des plans sociaux. L'activité après vente recule de 40%.

L'ARAST risque de fermer : plus de 1200 emplois supprimés?

Les assistants d'éducation ont la tête sur le billot et témoignent d'un gâchis de notre jeunesse (à terme près de 3000 sont concernés).

Le tissu associatif est en déliquescence remettant en cause des liens sociaux de plus en plus ténus. Cet état des choses va empirer compte tenu des ressources financières amoindries des collectivités territoriales.

Nous pouvons, malheureusement, continuer cet inventaire à la Prévert.

1-2→Pôle Emploi est une casse en règle du service public de l'Emploi. Non seulement, il ne répond absolument pas à la situation du marché du travail au national et à fortiori local, mais pire, il l'aggravera sciemment tout en le marchandisant à outrance.

Augmentation de 21 % des de-

mandeurs d'emplois (DE) sur 1 an. Depuis le 1^{er} janvier 2009, 75 jours de fermeture.

Pas d'agent formé vraiment, 1 ex ANPE ne peut aider l'ex ASSEDIC sur l'insertion et vice versa.

La moitié des appels ne trouve personne en bout de ligne.

On passe de 23 sites à 16 avec la mise en place de sites mixtes. Le secteur privé accompagne (!) 5 000 DE.

1-3→Le patronat non seulement ne met pas la main à la pâte (il rase gratis avec les 50 €, il utilise sans discernement le chômage partiel, en faisant un outil courant de gestion du personnel...), Pire, il utilise la crise pour procéder à

nent en otage les salariés.

Cette attitude, ainsi que celle des maires (même s'il ne saurait être question de les mettre sur le même plan), a encouragé le patronat de divers secteurs à faire de la surenchère : ainsi, le bonus ne s'appliquerait pas à la CAF, à la CGSS, au secteur agricole. Et ainsi de suite!

Alors que la seule condition pour obtenir le RSTA est d'être en dessous de 1,4X Smic, pour le bonus on fait en plus intervenir la notion de secteur professionnel! Face à cela, l'intersyndicale a demandé l'élargissement de l'ARI.

1-5→ Je voudrais attirer l'attention sur une antienne du patronat



des licenciements qui ne relèvent aucunement de la crise.

Et il profite des différentes aides de l'Etat sans que les salariés n'en soient, un tant soit peu, bénéficiaires.

1-4→L'attitude la CGPME et consorts est révélateur de l'égoïsme patronale. La cohésion sociale est le cadet de leur souci. Ils peuvent payer les 50¤! Mais ils ne le veulent pas car il faudra alors sortir de leurs poches. Pour des raisons électoralistes, ils prengrand ou petit : non pas le gel, non pas un moratoire des CS mais l'annulation des cotisations sociales! C'est du vol de l'argent des travailleurs dont on parle publiquement sans que ça n'émeuve outre mesure la classe politique.

1-6→Se confirme ce que nous avons dit dès le début de la crise « zenfant y plèr pas y gaign pas tété ». Les salariés vont payer une crise dont ils ne sont pas responsables.





→ 1-7→Les bénéficiaires du RSTA risquent d'être floués.

Et la responsabilité principale de l'Etat est engagée.

Aucun d'entre eux ne doit rester sur le carreau!

1-8→Les prix continuent à grimper et se profile une remise en cause des acquis COSPAR.

Nous le répétons les pétroliers et la grande distribution se gavent sur notre dos. Les récents rapports le prouvent si cela était encore nécessaire.

1-9→Les EGOM n'ont pas été cet exercice de démocratie populaire que le gouvernement et se affidés appelaient de leurs vœux.

Les contributions d'un certain nombre d'acteurs locaux, pour intéressantes qu'elles soient, seront prises en compte selon le bon vouloir de nos princes qui nous gouvernent.

Nous avons, l'intersyndicale, l'expérience de la concertation et de la prise en compte par l'Etat des réflexions locales avec le rejet par celui-ci de notre proposition d'accord salarial.

Les EGOM ne répondent pas à l'urgence sociale et les mesures présentées comme telles sont en attentes de financements notamment nationaux!

La question salariale est évacuée au profit de seules actions sur les prix dont on voit bien les difficultés à mettre en œuvre.

Les basses retraites et le devenir de jeunes de 16 à 26 ans, des étudiants : autant de problèmes dont les solutions restent à trouver.

1-10→Bref, tous les ingrédients d'une relance d'actions globales et d'envergure sont là.

2-QUE FAIRE?

2-1→Sur le plan strictement syndical, la rentrée sociale au national sera chaude et, à l'évidence, nous aurons au plan local, en plus de nos propres actions, à décliner les actions (le 7 octobre CSI pour le travail décent, le 17 octobre: égalité des genres et Journée mondiale de refus de la misère, le 22 octobre la CGT : défense de l'emploi et de l'outil industriel sans compter les actions professionnelles comme PTT, Education nationale, Cheminots...).

2-3→L'application de l'ARI et du RSTA sera l'objet de beaucoup d'attention de notre part et des actions ne sont pas à exclure.

2-4→Pour parer à l'urgence sociale : un filet de sécurité pour les nombreux licenciés d'aujourd'hui et à venir.

Certes, continuer à lutter pour l'emploi et contre les licenciements. Certes, dénoncer les pratiques d'un patronat qui ne met pas un centime pour sortir de la

crise, mais pire qui profite de cette crise pour tondre encore plus les salariés.

Les mobilisations doivent continuer et s'amplifier. Ce ne sera pas les incantations à « radicaliser les luttes » mais bien notamment une meilleure implantation des syndicats dans les entreprises qui nous permettra de mieux lutter.

Mais les licenciés affluent, toujours plus nombreux, dans nos locaux. Si cela devait prendre des proportions importantes, notre fonctionnement traditionnel d'accueil et de défense serait inadapté. Nous ne pouvons les laisser tomber dans l'oubli et le désarroi. Comment les aider dans leurs difficultés quotidiennes ? La situation ne nous appelle t elle pas à faire plus ou mieux ou autrement que ce que l'on fait d'habitude ?

Ne faut-il pas demander plus de justice et de morale dans l'affectation des aides de l'Etat? Ne faut il pas demander une allocation chômage partiel à 100% (il est aujourd'hui à 75%).

Ne faut-il pas mettre en place une « cellule de crise », sorte de guichet unique qui prendrait en compte toutes les dimensions des problèmes rencontrés par ces salariés qui sont aussi des bailleurs, des consommateurs.

Certes, cette démarche nous amène, en plus de notre champ

amène, en plus de notre champ traditionnel, à investir d'autres problématiques, à travailler aussi avec d'autres acteurs que les syndicats (politiques, patronat, associations). Toujours dans notre raison d'être qui est de défendre les salariés.

Nous allons réunir nos camarades dans les OPCA, les organismes de formation, les commissions intervenant sur le surendettement, les incidents de remboursement de prêts ou de paiement des loyers, Pôle Emploi... pour discuter de ce qui est possible de faire. Puis, s'il y a lieu d'être, faisons partager dans l'action ce combat à d'autres organisations car la CGTR seule ne pourra pas emparer la mer.



Automobile

Multirisque Habitation

Complémentaire Santé

Multirisque Commerçants Artisans

Retraite Prévoyance Epargne

0262 709 500



32, rue Alexis de Villeneuve, BP 301, 97466 Saint-Denis Cedex



LES SALARIÉS OUBLIÉS DE LA CRISE

ors de la réunion du 24 septembre du Service Public de l'Emploi Régional, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et la CGTR ont exprimé leur souhait de voir participer aux dits travaux l'ensemble des organisations syndicales (UNSA, SOLIDAIRES et FSU non invitées), sans incidence sur la question de la représentativité.

L'Intersyndicale a fait valoir que les conséquences sociales de la crise seront extrêmement importantes.

Quand bien même la relance économique serait pour le 2è trimestre/semestre 2010 (rien dent (dans des conditions discutables) la question du maintien en emploi des salariés, ils n'apportent aucune solution aux nombreux salariés qui seront, malgré tout, licenciés. Ceux sont autant de personnes qui ne pourront plus payer leurs loyers, rembourser leurs prêts d'équipement, de consommation ou immobilier, payer les cantines scolaires, les impôts d'Etat ou des collectivités locales... C'est toute notre société qui s'en trouvera encore plus ébranlée.

L'intersyndicale affirme l'impérieuse nécessité de mettre en place, au niveau départemental et des salariés et les besoins du développement.

En vain, le représentant de l'Etat est resté sur sa position : « quand on aide les entreprises, on aide les salariés ». Un peu court et léger!

L'intersyndicale estime qu'il faut stopper l'hémorragie et, sur ce point, la responsabilité de l'Etat et des entreprises est déterminante. Il faut interdire les licenciements en cas de distribution de dividendes et de rémunération « exagérée » de l'employeur.

Il faut relancer le congé de solidarité.

Les bénéficiaires du RSTA doivent recevoir leur dû. Au cas contraire, la responsabilité de l'Etat serait engagée.

Le patronat utilise la crise pour restructurer et les salariés sont les seuls payeurs de cette crise dont ils ne sont pas responsables. Le sort des salariés les plus fragiles a été souligné par l'intersyndicale, c'est-à-dire les jeunes, les seniors, les chômeurs en fin de droit, retraités, les non qualifiés. Celle ci a fait état de l'inadaptation flagrante de Pôle Emploi à la situation d'aujourd'hui. Elle ap-



n'est sûr !), le social ne suivra pas dans le même temps et les dégâts de la crise demeureront. Sur la base des éléments d'au-

jourd'hui (sous estimés faut il le préciser), tout laisse penser que nous irions vers plus de 10 000 pertes d'emplois.

De par son ampleur, le problème n'est plus que social et impactera toute la société. Nous avons donc interpellé la Préfecture pour la mise en place d'une cellule de crise, un véritable protocole Novelli, pour les salariés.

Si les « priorités de la politique de l'emploi » mises en avant par l'Etat pour les entreprises aborinterprofessionnel une cellule de crise (à situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle).

L'objectif est de mutualiser les moyens financiers et techniques pour éviter, autant que faire se peut, les licenciements et, le cas échéant, aider les salariés qui se retrouvent dans l'impossibilité de répondre à leurs échéances fiscales et sociales.

Cette cellule de crise devra permettre de mieux veiller à ce que le recours à la formation ne soit pas une rustine et que les formations dispensées soient, pour l'essentiel, des formations qualifiantes prenant en compte le choix

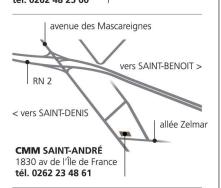


Technopole **CMM** SAINT-DENIS 4 chemin Grand Canal tél. 0262 48 25 00

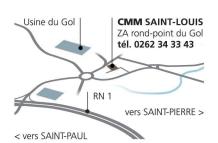
vers SAINTE-MARIE >

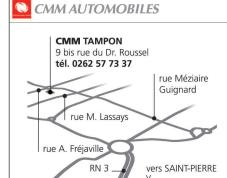
route

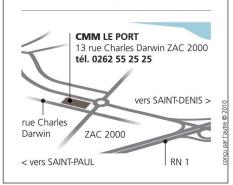
de la Rivière des Pluies















 pelle les élus à suivre de très près la mise en place et le fonctionnement de cet outil qui va totalement à l'encontre de qu'auraient besoin les demandeurs d'emploi.

Sur du plus long terme, il convient de conditionner les aides à l'emploi d'une part et d'aider à la structuration du tissu économique, tant il est vrai qu'un tissu de TPE voire de micro entreprises n'est pas un atout pour sortir de la crise. Pire, cette caractéristique accentue les effets de la crise!

La moralisation de la sous-traitance doit aussi être un chantier de première importance et la crise montre clairement, s'il en était besoin, que la sous-traitance est, de plus en plus, un moyen pour les grosses entreprises d'externaliser les risques sociaux et financiers sur les petites. Et quand ces dernières sont frappées de plein fouet par la crise, les dégâts se démultiplient.

Les institutions financières sont appelées à changer de comportement au regard des petites entreprises et de ces milliers de salariés qui rencontrent des grosses difficultés de paiement. L'intersyndicale note, qu'à une de ses questions, la Direction du Travail a répondu qu'elle dispose aujourd'hui des moyens nécessaires pour contrôler les plans de revitalisation, pour suivre les conventions d'APLD, pour éviter les effets d'aubaines notamment dans l'utilisation du chômage partiel... Les organisations syndicales ont, en effet et notamment, attiré l'attention sur une bonne utilisation du chômage partiel. Il serait anormal, amoral que les entreprises qui n'en n'ont pas besoin soient celles qui utilisent le plus le chômage partiel.

La responsabilité des entreprises par rapport aux territoires est fortement soulignée.

Il convient rapidement que le bonus de 50 ¤ soit payé par l'ensemble des entreprises à la Réunion. Et que cessent les appels publics au vol de l'argent des salariés (l'annulation des cotisations sociales) et ce, dans un silence assourdissant du Politique. Les entreprises qui ont profité de nos 30 glorieuses devraient contribuer, en période de crise, au développement de ce territoire qui leur a tant donné.

A toutes ses propositions de l'Intersyndicale, l'écoute de l'Etat et du monde patronal, au-delà de la courtoisie républicaine, a fait défaut.

L'Intersyndicale appelle les salariés à se mobiliser pour faire entendre leurs voix que beaucoup souhaiterait inaudible.

SAINT DENIS LE 28 SEPTEMBRE 2009 LE SECRÉTAIRE DE LA CGTR IVAN HOAREAU



L'URGENCE SOCIALE UBLIEF

eaucoup d'annonces faites par le Président de la République ce 6 novembre 2009 paraissant, à l'écoute, les unes plus belles que les autres. Correspondent elles aux besoins des travailleurs et des plus défavorisée?

La CGTR estime qu'ils sont les grands oubliés et qu'ils ne doivent compter que sur leurs mobilisations pour obtenir des réponses but de ne pas remplir sa mission première.

En quoi une personnalité indépendante à sa tête et la possibilité de saisir la Haute Autorité de la Concurrence changeront quelque chose?

Baisser les prix par le prisme essentiel de la sacro-sainte concurrence fait l'impasse sur la petitesse de notre marché insulaire qui a besoin, dans un certain

> nombre des secteurs (comme la grande distribution par exemple) plus de régulation que de concurrence.

> Quant aux salaires, quant aux minima vitaux, quant aux retraites de la moitié de nos pensionnés vivant avec le minimum vieillesse, rien de rien!

L'Urgence Sociale est la grande oubliée

de ces EGOM.

Comment mobiliser et parler développement si le court terme est sacrifié au moyen et long terme ? Comment investir le moyen et le long termes quand le court terme est fait de désenchantement? Pendant les évènements du COSPAR, nous l'avions maintes fois dit : « Goni vide y tient pas debout », « étein de feu dans la chambre avant d'agrandir la case ».

Ces EGOM ne doivent pas être « lâcher la proie pour l'ombre » : c'était cette crainte aujourd'hui justifiée qu'exprimait la non participation des syndicats à ceux ci. La frustration des salariés est à la mesure de cette non réponse.

Dans ces conditions, la grande distribution et les pétroliers peuvent compter sur ce gouvernement et continuer à se gaver sur notre dos.

La mobilisation reste d'actualité. Les travailleurs ne s'en sortiront qu'en se battant et en ne se laissant pas piéger par cette politique de communication.

> SAINT DENIS LE 9 NOVEMBRE 2009 LA CGTR IVAN HOAREAU



urgentes à leurs problèmes.

Pour ce qui concerne les moyens et leur adéquation aux objectifs, le silence reste assourdissant, l'enfer étant pavé de bonnes intentions!

Nonobstant le fait que les annonces concernent en grande partie les Antilles, certaines d'entre elles ne sont que des redites. Il en est ainsi de la cession gratuite de ses terrains par l'Etat pour le logement social qui avait déjà été annoncé par M. Jego.

De même les mesures en faveur de l'insertion régionale étaient déjà dans la LOOM et la LOPOM. Mais au delà, la CGTR s'inquiète de l'oubli de l'Urgence Sociale. En effet, qu'a-t-il annoncé pour le pouvoir d'achat?

L'examen des prix est renvoyé à l'Observatoire des Prix qui a pour

ENTREPRISE P.MICHEL

TOUS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'AGRANDISSEMENT

Gros-Œuvre - Génie Civil Peinture et ravalement Maconnerie et Carrelage Étanchéité de façades Menuiserie

11, Av Roland Garros - 97438 SAINTE-MARIE tél: 02 62 53 65 88 - fax: 02 62 53 79 14



Siège Social: Z.I. N°1 B.P. 243 97826 Le PORT Cedex Tél: 0262 42 03 04 - Fax: 0262 43 24 54 E mail: mauvilac@grpsip.com

Case réservée



CFTC, CGTR, UIR-CFDT, UNSA, FSU, SOLIDAIRES À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

a crise est profonde et globale à La Réunion. Elle est sociale, politique et sociétale. Elle a vu l'émergence d'un mouvement social d'une ampleur considérable au début de cette année. Tout ceci n'a pas véritablement été pris en compte par votre politique. Pire, cette dernière ne fait que l'empirer.

Le caractère massif et structurel du chômage s'aggravera encore portant des coups à la cohésion sociale: plus de 15.000 emplois directs seront probablement détruits uniquement dans le bâtiment et l'automobile.

La baisse du pouvoir d'achat due à une hausse des prix plus impor-

tante que celle connue en métropole depuis des années, à la stagnation des revenus salariaux et des minima sociaux aboutit à un accroissement rapide et fort de la pauvreté.

L'absence d'une véritable politique vis-à-vis des prix des consommations courantes et le sectarisme d'un patronat décidé à faire payer la crise par les seuls salariés aggravent cette situation.

Cette crise, c'est aussi la faillite d'une politique faite d'exonérations et de défiscalisation à tout va. Tous ces éléments de constat, notre analyse et nos propositions nous avions souhaité vous les faire connaître de vive voix au mois

d'avril dernier. Nous avons reçu une fin de non recevoir, non de votre secrétariat d'ailleurs, mais par le biais du secrétaire d'Etat à l'Outre-mer. Nous avons donc choisi de nous adresser à vous par cette lettre ouverte de manière transparente devant l'ensemble de la population de La Réunion.

La seule réponse que l'Etat a apportée à nos difficultés est la reprise de vieux dispositifs plus que contestables dans la LODEOM Celle-ci est loin d'être « le texte fondateur et porteur d'un nouvelle vision pour l'outre mer » que vous avez, ainsi que vos ministres, proclamé. Elle n'est bâtie que sur une approche économique, et a









CONSTRUIRE RÉHABILITER GÉRER **AMÉNAGER**

12, rue Félix Guyon - 97461 Saint-Denis Cedex Tél.: 0262 94 74 74



Hydraulique Génie civil Travaux Spéciaux

1 boulevard du Chaudron - BP 21 97491 SAINTE CLOTILDE Cedex 02 62 48 39 00 - Fax : 02 62 29 48 82 E-mail : sogearun@sr.sogea.fr

Une société de VINCI





Bloc HD, Bloc traditionnel, Planchers, Produits VRD, Béton, Sable, Gravier.

2. boulevard Marine, 97420 Le Port Tél.: 0262 43 58 58



Le Travailleur



écarté d'un revers de main la problématique du Social. Une politique d'exonérations est loin de traduire un projet politique, voire sociétal : c'est le même mode opératoire qu'utilisé dans le passé quel que soit les gouvernements en place (loi Pons, loi Perben, loi Paul, loi Girardin). La responsabilité des entreprises au regard de leur territoire n'y est même pas posée. Nous aurions souhaité que conformément à vos déclarations de campagne ou de début de mandature, de vraies contreparties aux aides supportées par les contribuables soient demandées: emplois durables, salaires, application des CCN ou de branches, structuration des branches et du tissu économique...

Vous auriez aussi pu répondre de manière favorable à la demande de l'ensemble des organisations syndicales ouvrières ainsi que du patronat de reconduire en l'améliorant le dispositif de congé de solidarité. Il prenait en considération de vrais différences entre

pour gagner plus ». La notion de rattrapage est elle aussi évacuée alors que les retards structurels en équipements et emplois publics lui donnent toujours toute sa pertinence.

Dans votre réforme des services de l'Etat, la problématique de notre territoire n'est pas prise en considération et votre politique s'applique de manière uniforme sans aucun distinguo. Et pourtant, notre démographie, notre environnement et notre situation sociale particulièrement délitée n'ont rien à voir avec ce qui se passe sur le territoire Hexagonal!

La politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux menée au pas de charge sans aucune réflexion de fond sur la place des services publics dans la société et sur leur rôle d'amortisseur social a des conséquences mortifères dans notre département. Plus de 30% de chômeurs, 52% de la population vivant sous le seuil de pauvreté et 120 000 de nos concitoyens illettrés appellent une

reste : là aussi la précarité devient un mode de gestion du personnel. Le nombre de CDD est exponentiel et concerne en particulier le commerce, le BTP, l'agriculture, les services aux entreprises.

Le tissu économique de TPE voire de micro entreprises reste un obstacle au développement de notre île. Comment parler de recherche, de GPEC, de formation professionnelle, de coopération et d'ouverture sur l'extérieur quand la taille des entreprises s'y oppose? L'individualisme forcené du patronat prend le pas sur des démarches partagées afin d'affronter un monde extérieur de plus en plus rude.

La compétitivité globale passe par plus de dialogue social, plus de recherche, plus de formation professionnelle, plus de GPEC, plus de coopération régionale, plus d'accumulation locale du capital. La mise en réseau des entreprises doit se faire à partir de l'émergence d'un tissu de PME réunionnais dans des filières à construire







l'Hexagone et La Réunion : la jeunesse de sa population, la pyramide des âges différentes, l'espérance de vie moindre et un taux de chômage important chez les jeunes ainsi qu'une moindre qualification et formation des classes les plus âgées. Son renouvellement aurait pu permettre à plus de 10 000 jeunes de trouver un emploi et à plus de 10 000 travailleurs de prendre une bonne et légitime retraite : cela n'a pas résisté au slogan du « Travailler plus

politique d'exception en matière d'emploi public, qu'il s'agisse du Pôle Emploi, de l'Hôpital ou de l'Education Nationale notamment.

Par ailleurs, l'Etat et les collectivités territoriales accusent un taux important de personnel précaire, taux qui ne cesse d'augmenter et pourtant aucune solution n'est proposée alors que des possibilités ont été explorées, de manière partenariale, dans les années précédentes et sont restées sans suite. Le secteur privé n'est pas en

à même de mieux lutter contre les aléas du marchés et la pression des grosses sociétés et notamment des Sociétés Transnationales (moralisation des sous traités).

Un plan type « Novelli » en faveur des salariés s'impose. La mise en place d'une gestion sociale de la crise en mobilisant tous les outils permettant de ne pas laisser tomber dans l'inactivité totale et le désespoir les salariés licenciés est plus qu'une nécessité, une vérita-





ble urgence. Cela passe notamment par de la formation professionnelle, une utilisation optimale du chômage partiel (intégration des primes et gratifications pour le calcul des taux, élargir les bénéficiaires, augmentation de la durée d'indemnisation...), l'octroi de facilités bancaires ou encore un effort des bailleurs sociaux, tout en évitant les effets d'aubaine.

Ce tissu économique, de plus, n'aide pas les partenaires à engager un véritable dialogue social. 97% des entreprises n'ont aucune IRPP. C'est ainsi que près de 50% des salariés sont écartés de tout droit à représentation juridique.

De manière responsable, nous avons ouvert des discussions avec une partie du patronat (l'autre s'y refusant) afin de trouver et d'apporter des solutions concrètes à ces problèmes. La structuration des branches est une mesure impérative qui répond tant à des impératifs économiques que sociaux. Elle doit permettre une structuration de notre tissu économique (le rendre plus performant en agissant sur tous les facteurs de production : capital et travail) et une représentation juridique de cette moitié des salariés. L'idée de comité inter entreprises est à travailler.

La relance du dialogue social passe aussi par le ren-

INSPECTION CONSULTING **FORMATION**

pour la prévention des risques en matière de

QUALITÉ SÉCURITÉ SANTÉ **ENVIRONNEMENT**



SOCOTEC REUNION Technopole de la Réunion **SAINT-DENIS** Tél 02 62 94 4<u>8</u> 48 Fax 02 62 94 48 50

forcement du syndicalisme. La nécessité de prendre en compte les fonctions sociales des syndicats devient urgente. Et au delà des cotisations, les moyens financiers nécessaires à l'accomplissement de celles-ci doivent faire l'objet de discussions/négociations avec le patronat et l'Etat. Ainsi la prise en charge des rémunérations des salariés du privé notamment lors des formations syndicales ou lors de réunions est une condition essentielle de l'action efficace des syndicats.

L'application des conventions collectives nationales est, au-delà d'un droit républicain, un outil de cette structuration des branches. Donc la nécessité de supprimer l'article 16 de la Loi Perben est impérieuse.

Encore plus, la fragilisation du tissu associatif, sur fond de recul des collectivités publiques victimes des transferts de compétences sans les moyens financiers adéquats, participe à la désocialisation de beaucoup de nos concitoyens. Ce qui se passe à l'ARAST n'en n'est que le dernier exemple après l'étranglement et la fermeture d'autres structures concourant à répondre à des besoins criants et à des maux de notre société. Or, l'économie sociale et solidaire ne sera qu'un mot creux si les moyens des associations rapetissent au point qu'elles disparaissent de plus en plus, faisant ainsi la place à une marchandisation totale des secteurs importants au regard de la cohésion sociale et de la solidarité.

Le rôle de l'Etat à la Réunion se pose, à notre sens, de façon plus impérative et cruciale qu'ailleurs compte tenu de la situation de l'Île (retards structurels, caractère de petite économie insulaire, éloignement, pression démographique, aménagement du territoire,...). L'évaluation des politiques publiques est un impératif de principe : une évaluation claire et transparente s'impose.

Tout un travail de diagnostic est à faire en particulier dans des secteurs émergents comme les services d'aide à la personne. La professionnalisation de ces métiers doit être de rigueur si nous ne voulons pas créer de la précarité tout en disant la combattre.

La volonté politique de tous les acteurs afin d'agir sur les prix tout en favorisant la production locale est indispensable. L'Etat y a un rôle essentiel, cela passe par la réglementation des prix des produits de consommation courante qui doit pallier l'absence de concurrence dans un certain nombre de secteurs.

Le contrôle des prix effectué doit être renforcé et les services de l'Etat doivent être dotés des moyens nécessaires, l'actuel observatoire des prix ayant révélé toutes ses insuffisances et limites.

Enfin nous vous demandons à ce que l'Etat veille à la bonne application de l'Accord régional Interprofessionnel dans l'ensemble des entreprises et associations de La Réunion et qu'il s'engage à ce qu'aucun bénéficiaire potentiel du RSTA ne reste sur le bord de la route.

> SAINT DENIS, CE 14 JANVIER 2010. CFTC, CGTR, UIR-CFDT, UNSA, FSU SOLIDAIRES



NON à la marchandisation de l'AURAR

e principe du passage du non lucratif au lucratif de l'AU-RAR n'est pas bon. Cette marchandisation de la Santé heurte nos valeurs essentielles.

D'autant plus que l'argumentation de ses promoteurs est loin d'être convaincant et cache mal la volonté de rentabilité financière. Le passage au lucratif ne coule pas de source. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a à dire.

Le problème grave de l'insuffisance rénale à la Réunion nous impose, plus que tout, de clarifier les enjeux et de décider en toute connaissance de cause pour le meilleur accès de tous à la Santé Au travers de l'AURAR, c'est toute la problématique d'une Politique de Santé Publique qui crée de la solidarité qui est convoquée. Quelle politique de Santé dans une société où grandissent de façon vertigineuse les inégalités sociales ?

En tout état de cause, les réponses ne peuvent être un recul du service public ou du privé non lucratif au profit du lucratif et de sa logique financière.

SAINT DENIS LE 6 MAI 2009, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGTR





MON RÉSEAU EST N°1 À LA RÉUNION

SFR arrive 1er sur le critère testé par l'ARCEP en Août 2009 : $\rm N^{\circ}1$ sur la couverture réseau avec 94,9%





www.krys.fr La plus belle façon de voir.



- Garanties Qualité
- Garantie Entretien
- Garantie Adaptation

0262 90 47 47 97400 Saint Denis: 157, rue Jean Chatel 97420 Le Port: 7, Bd. Verdun Bât. A Les Bougainvilliers 0262 44 63 63 97460 Saint Paul: 50, rue du Kovil (savannah) 0262 45 04 40 97440 Saint André: ZAC la Cocoteraie 2, ch. Lefaguyes 0262 50 10 10 97430 **Le Tampon:** 197, rue Hubert Delisle 0262 96 88 88 97450 Saint Louis: 12, rue de l'Eglise 0262 38 68 68



RENCONTRE AVEC LES CENTRALES SYNDICALES DES PAYS D'OUTRE-MER INTRODUCTION AU DÉBAT PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT 06.12.2009

a CGT et ses organisations ont marqué un vif intérêt à propos des différents événements qui ont eu lieu sur vos territoires respectifs.

Sans faire d'amalgame entre les différentes situations locales, les chiffres socio-économiques qui caractérisent vos territoires sont sans appel : taux de chômage allant de 20 à 26%, atteignant 50% chez les jeunes de 15/25 ans, un neuvième de la population bénéficie du RMI, 70 à 80% des foyers sont éligibles aux logements sociaux, un coût de la vie estimé à 30% supérieur à celui de la métropole, le taux de réussite au bac sensiblement inférieur à la moyenne nationale, une quasi absence de développement industriel qui accroît la dépendance économique vis-à-vis de la France ... je ne poursuit pas dans l'énumération : évidemment tous ces chiffres traduisent une situasociations, partis politiques...) qui ont eu la responsabilité de la conduite de ces mouvements et des négociations.

Vos témoignages et analyses sur ces mouvements seront sans nul doute riches d'enseignements.

Cela d'autant qu'à travers les revendications sociales, culturelles et politiques, que vos organisations portent, nous lisons deux fondements qui, à prime abord, peuvent sembler paradox-



DISTRIBUTION ET GESTION

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

CISE REUNION

SECTEUR SUD:

109, rue Marius et Ary Leblond 97430 Le Tampon

Tél: 02 62 27 11 23 - Tlc: 02 62 27 14 20

SIÈGE SOCIAL: Rés. Halley - Rue Camille Vergoz B.P. 78 - 97462 St-Denis Cedex

Tél: 02 62 41 89 41

Tlc: 02 62 41 42 41

SECTEUR OUEST:

49, rue du Lagon - 97436 Saint-Leu Tél: 02 62 34 82 82 - Tlc: 02 62 34 82 01

139 bis, allée Montaignac - 97427 Etang-Salé

Tél: 02 62 26 34 53 - Tlc: 02 62 26 38 15

SECTEUR EST:

511, chemin Grand Canal Champ Borne - 97440 Saint-André Tél: 02 62 46 00 34 Tlc: 02 62 46 20 61

IRRIGATION LITTORAL QUEST:

159, chemin Combavas 97411 Plaine Bois de Nèfles - St-Paul Tél: 02 62 44 39 40 - Tic: 02 62 44 45 10



tion sociale dramatique que vous connaissez mieux que qui conque. Engagés en novembre 2008 en Guyane, les mouvements sociaux de l'outre-mer se sont propagés début 2009 aux Antilles, où ils ont été particulièrement longs (44 jours de grève générale en Guadeloupe et 38 en Martinique), ainsi qu'à La Réunion et en Polynésie.

Chacun a pu constater que le mouvement syndical était particulièrement en pointe puisque ce sont vos organisations, appuyés par des collectifs (composés d'asaux : d'une part la contestation du libéralisme et la recherche d'une voie permettant le dépassement de la situation coloniale... et d'autre part, de fortes exigences de justice et d'égalité avec les concitoyens métropolitains.

Peut être pourriez vous apporter un éclairage particulier sur ces revendications qui portent en elles un malaise identitaire, une dénonciation du colonialisme et l'aspiration a plus d'autonomie voire d'indépendance ...et celles qui expriment une demande d'égalité au regard des lois



françaises. Le vote en faveur de la départementalisation de l'ile par la population mahoraise rentre dans cette problématique.

Face à ces mouvements, la réaction du patronat et du gouvernement est malheureusement sans surprise. Le chef de l'Etat a annoncé en novembre dernier une série de mesure dont chacun a pu mesurer la portée: sans chiffrage, sans calendrier, et surtout tournant le dos aux revendications que vous posez, ces mesures sont caractérisées par la reprise en main des institutions et la mise sous contrôle des collectivités territoriales. L'annonce d'ouverture de négociations portant sur la représentativité syndicale sur chacun de vos territoires nous oblige a des travaux communs.

Situation inquiétante et préoccupante que vous avez signalée est celle de la répression syndicale : le patronat, même divisé était vent debout pendant les négociations, refusant de parapher les accords. Il a adopté aujourd'hui une posture revancharde puisque nombre de camarades sont directement menacés pour leurs engagements syndicaux.

L'Etat français n'est pas en reste et force est de constater que la justice semble s'adapter aux priorités du pouvoir politique : à travers un procès inique, il a réussi a emprisonné les dirigeants de l'USTKE, dont son Président, Gérard Jodar.

La CGT ne peut tolérer cette escalade dans la répression syndicale et je veux redire à nos camarades de l'USTKE notre disponibilité pour les seconder et porter au plus haut niveau leur dénonciation de la criminalisation de l'action syndicale.

L'ensemble de ces sujets plaide selon nous en faveur d'un renforcement des liens qui nous unissent.

Au niveau de nos confédérations et fédérations en privilégiant par exemple toutes les actions permettant le renforcement des capacités syndicales comme nous le faisons avec la CGT St Pierre et Miquelon dans le cadre de la préparation de son congrès ...ou encore a travailler en commun sur l'intégration économique régionale de vos territoires pour mettre fin à une gestion de l'Etat français qui oscille entre abandon et ingérence intéressée, phénomène aberrant, économiquement inefficace et obsolète, socialement injuste.

Travaux d'ailleurs que nous avons engagés ensemble dans l'Océan Indien avec la CGTR et la CGT Ma. Travaux que nous pourrions engagés aux Antilles au travers du commerce de la banane, en Guyane avec nos camarades sudaméricains concernant le deuxième port spatial du monde ou la réserve amazonienne porteuse d'extraordinaires opportunités. Idem à St Pierre et Miquelon avec nos amis canadiens à propos de la pêche et de l'activité maritime Par ailleurs, il est sans doute souhaitable que se multiplient des accords de coopérations et de représentation à l'image de ceux conclus par exemple dans le secteur de la métallurgie ou celui de l'énergie. Outre une information nécessaire et utile entre les équipes syndicales d'une même entreprise ou d'une même branche, ces accords sont des outils qui forgent une réelle solidarité, dans l'action comme dans



cénergi DEVELOPPEMENT OCEAN INDIEN (GROUPE **PCS** DEVELOPPEMENT OCEAN INDIEN) 97826 LE PORT CEDEX

Tél: 0262 42 82 82 • Fax 0262 42 82 00



ZAC Foucherolles - BP 115 97492 Sainte-Clotilde

Tél : 0262 29 24 88 Télécopie : 0262 29 64 68 lareunion@leongrosse.fr

la négociation.

D'autres outils, d'autres pistes sont sans doute à explorer. Je veux redire ici notre totale disponibilité pour accroître l'efficacité de nos actions syndicales, non pas dans le cadre d'une relation CGT / Outre-mer mais avec chacune de vos centrales, tenant compte des situations économiques, sociales, politiques, culturelles de chacun de vos territoires et des liens historiques et fraternelles entre nos organisations.





DÉCLARATION COMMUNE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DES PAYS D'OUTRE-MER

es Organisations Syndicales des Pays d'Outre-Mer: CGT MAYOTTE, CGT MARTINIQUE, CGT MARTINIQUE/IFSM, GGT GUADELOUPE, CGT REUNION, CGT SAINT-PIERRE et MIQUELON, USTKE KANAKY, UTG GUYANE réunies lors de la tenue du 49ème Congrès de la CGT à Nantes :

DECLARENT

Que la situation économique et sociale de ces pays respectifs incite, plus que jamais, les Organisations Syndicales à développer et renforcer les luttes unitaires pour d'une part, contrecarrer, et de l'autre, mettre fin à l'offensive concertée du patronat, du Gouvernement et de ses suppôts locaux contre les travailleurs en lutte et les couches sociales défavorisées.

CONSTATENT

Que d'une part, le zèle de l'Etat colonial français (Police, Gendarme, Justice) à s'en prendre manu militari aux syndicalistes contraste avec son inertie à s'attaquer aux grands patrons et aux politiciens véreux de ces pays.

DENONCENT

La répression féroce engagée contre les dirigeants

syndicaux, les militants et, plus largement, contre la population laborieuse.

LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE

SOULIGNENT

La gravité de la situation économique et sociale marquée par un fort taux de chômage, une misère galopante, la précarité généralisée existant dans ces pays. Réaffirment que seul un véritable plan de développement économique et social de ces pays permettra la création de véritable emplois viables et durables.

EXIGENT

L'arrêt de la répression patronale et de l'Etat contre tous ceux qui en sont victimes.

La réintégration de droit de tous les camarades victimes de licenciement dans l'exercice du droit de grève.

L'arrêt de toutes les poursuites disciplinaires, policières et judiciaires.

La libération immédiate et sans condition de Gérard JODAR, président de l'USTKE, de tous les autres militants et sympathisants de l'USTKE.

CGT MARTINIQUE / FSM

DELOUPE

USTKE KANAKY

RTINIQUE

an rouce

CGT SAINT-PIERRE-MIQUELON

Nantes, le 08/12/2009.





FORTE DE 25 ANNEES D'EXPERIENCE DANS LE TRAITEMENT DES DECHETS A LA REUNION, STAR A VOCATION DE JOUER UN ROLE MOTEUR DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES.

"La réunion poursuit des obiectifs environnementaux ambitieux à l'horizon 2030 dans le cadre du projet La Réunion lle Verte-Gerri. En tant que professionnel réunionnais du déchets depuis 1985, c'est notre responsabilité et notre volonté de participer à la réussite de ce projet. Nous sommes déterminés à être des acteurs du développement économique et social de la Réunion. Cette volonté environnementale s'exprime à travers 3 grands objectifs: La Valorisation de 70 000 T de déchets par an à l'horizon 2012, la diminution des tonnages enfouis grâce au recyclage et la rationalisation des déplacements de nos véhicules".

Jean-François Bourdais Directeur Général de STAR

LA STAR INNOVE

Nous mettons en place un service mutualisé de collecte des palettes, cartons

Ce service a été crée pour répondre aux demandes des Industriels pour la gestion de leurs déchets

Objectif: récupérer les bois, les cartons et les plastiques en vue de leur valorisation

Les problématiques de gestion de déchets des Industriels sont très importantes: Ou stocker les déchets lorsqu'on manque de place? Comment organiser le tri et la collecte? Comment diminuer les coûts de ces opérations? Comment suivre les évolutions réglementaires tout en restant en adéquation avec la réglementation? Le service proposé par STAR permet de récupérer un grand nombre de bacs en une seule tournée, d'ou une économie déchelle importante: plus les points de collecte seront nombreux, plus le coût de revientsera mutualisé et accessible à toutes entreprises. De plus, la tournée à date fixe permet aux entreprises de planifier la collecte de leurs déchets.

La STAR invite donc industriels et commerçants à profiter de ce nouveau service, mis en place pour solutionner les problématiques liées à la gestions des déchets. STAR est en mesure de répondre à tou s les besoins. La socièté dispose d'une large gamme de moyens et matériels spécifiques en fonction de la taille et des contraintes des entreprises, avec des conteneurs allant de 120 litres à 30 mètres cubes, en passant par des compacteurs ou des Fro DI. C'est un service sur mesure adanté à chaque Client.



LES MARQUES PRICE





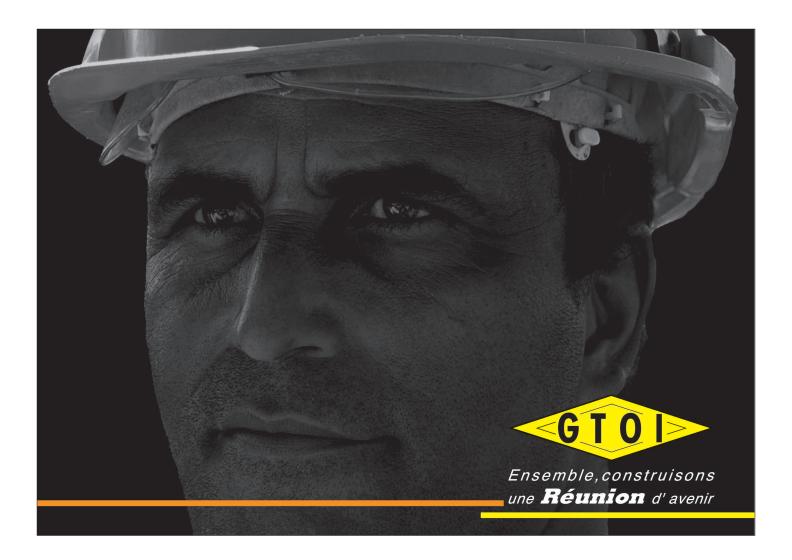








Le prix, la qualité en plus !











La SODIPARC, une Sem au cœur de la mobilité

Citalis, 1er TCSP de l'Outremer

> 18 millions de voyageurs par an > 6 millions de kilomètres parcourus par an > 70 véhicules Les parkings Citypark de Saint Denis, 3200 places disponibles

> 5 parc publics de stationnement > 4 parc privés de stationnement > 2071 places sur voirie

SODIPARO

14 Rue Gabriel de Kerveguen - Zec du Chaudron 97490 Sainte Clotilde Tél 0262 925 925 - Fax 0262 925 926 - www.sodiparc.re (à partir d'Avril 2010)